



Balade à VTT :

De Port-Royal à la Vallée de la Mérantaise



- ✓ 18,2 km
- ✓ 2 à 3 h
- ✓ Nature et patrimoine
- ✓ Départ de n'importe quel quartier de Magny-les-Hameaux
- ✓ Sortie familiale, dès 10 ans
- ✓ Avis du Magny mag' : Pas de difficulté majeure, une seule grosse montée

FEUILLE DE ROUTE

Feuille de route qui suit la balade n° 29 appelée « Granges de Port-Royal » que vous pouvez télécharger à partir du site www.parc-naturel-chevreuse.fr



TOP départ !

Départ parking du Manet : sur la D91 aux abords des Granges de Port-Royal prendre aux feux tricolores la VC 7 (interdit sauf aux riverains) jusqu'au bout (la voie est fermée par des blocs en béton).

Le parking se situe sur votre gauche.

1. Au parking prendre à gauche par la route forestière des Etangs qui se situe derrière le parking devant un petit abri et suivre les directions « Les étangs du Manet » - « Trappes » (attention à ne pas prendre la Route Forestière du Manet tout de suite à gauche au parking).

Suivre cette route empierrée jusqu'aux étangs que vous contournez par la droite, puis suivre la direction Hamadryade par la RF du Cerf.





2. La Maison de la Forêt, appelée Hamadryade, se trouve sur votre gauche. Poursuivez tout droit jusqu'au prochain carrefour, dit de la Mare Savin.

3. Arrivé au carrefour, 2^{ème} à droite jusqu'au prochain carrefour.



4. Au carrefour du chêne brûlé, prenez la 2^{ème} allée à gauche.

Ce carrefour du Chêne brûlé porte le nom de l'arbre remarquable qu'il met en valeur et dont l'âge peut être estimé à 400 ans.



Suivez ensuite, à chaque carrefour, la direction de Port-Royal (musée).



5. Vous continuez sur la route empierrée qui vous mène hors de forêt.



Vous allez alors longer les champs.





Puis, vous longez les corps de bâtiment des Granges de Port-Royal.



Soit vous poursuivez jusqu'à la D 91, soit vous vous offrez une pause pour visiter les Granges de Port-Royal des Champs (classées aux Monuments historiques), le puits de Pascal et le verger de ce magnifique haut-lieu du jansénisme. Il mérite largement le coup d'œil.



Vous pouvez également visiter le musée de Port-Royal des Champs qui retrace l'histoire du jansénisme. Il est installé dans le bâtiment des Petites Ecoles, construites par les Solitaires au XVII^e siècle. Racine en fut l'écolier le plus célèbre tandis que Pascal y écrivit deux de ses Provinciales. La dénomination des "Granges de Port-Royal" rappelle l'origine agricole de ce domaine lié à l'abbaye qu'il surplombait.



Les bâtiments de la ferme se répartissent autour d'une cour carrée où se trouve le fameux puits de Pascal. L'illustre savant et auteur avait en effet conçu et équipé ce puits d'un système de son invention grâce auquel "un garçon de 12 ans peut monter et descendre en même temps deux seaux qui tiennent chacun deux seaux ordinaires".



6. À la D 91 au stop, prenez à droite, puis tout de suite à gauche par l'impasse « Chemin des Mollerayes » (l'auberge « Le Chant des Oiseaux » se trouve sur votre gauche). Il se prolonge par un chemin en terre en sous-bois entre deux propriétés privées.





Direction les Hameaux de Magny, via les sentiers de Petite Randonnée (PR) balisés de couleur jaune.



7. Arrivé au hameau de Buloyer prenez la route à droite puis tout droit jusqu'à Romainville, toujours en suivant le PR.



8. Au hameau de Romainville, prenez tout droit au stop puis direction Milon-la-Chapelle.



Juste avant de sortir du hameau, quittez la route principale et prenez la voie bitumée à droite au coin d'un champ qui se prolonge par un chemin enherbé. Suivre le PR en direction de Beauregard.



9. Arrivé à une barrière face à une grille d'entrée, prendre à gauche sur le PR.





10. À la route principale formant un virage, la traverser pour prendre le chemin d'en face toujours sur le PR. Attention en traversant la route !



11. Au bout du chemin à gauche puis à 45m à droite puis toujours tout droit. Suivre le PR direction Magny – Versailles. Vous longerez sur votre gauche les étangs de Romainville où les pêcheurs viennent taquiner la truite.



12. Vous sortez de forêt pour traverser les champs au carrefour de l'Orme au Berger : ce carrefour est lié au bel orme qui marquait le point culminant de ce plateau. L'orme d'antan a succombé à la maladie des ormes mais deux nouveaux sujets ont été récemment plantés à proximité pour le remplacer.



Continuez tout droit jusqu'à la D 195 toujours en suivant le PR.



13. À la D 195, traversez-la par le passage piéton puis prenez la route de gauche (l'autre est en sens interdit) jusqu'au "cédez le passage" et à droite.

14. Au carrefour à gauche, direction église St-Germain de Paris sur le PR.





15. Arrivés à l'église Saint-Germain de Paris, qui est classée aux Monuments historiques, prendre à droite. Vous passerez devant l'école Rosa Bonheur.



Puis, vous longerez la Maison des Bonheur. Cet ancien presbytère accueillit pour un temps les élèves et les maîtres des Petites Ecoles que les persécutions chassaient périodiquement de Port-Royal. Au XIXe siècle, la propriété devint la maison des artistes Bonheur. Elle abrite aujourd'hui le service culturel de Magny-les-Hameaux qui y organise aussi des expositions.



Prendre le CR 19, à droite de la Maison des Bonheur.

16. Au croisement, prendre à gauche direction Vallée de la Mérintaise en suivant le balisage PR.



17. Arrivés au carrefour en bas de la pente, quittez le PR pour franchir le pont suspendu en meulière et en grès, caractéristique de ceux construits le long du cours d'eau de la Mérintaise.



Offrez-vous une petite pause méritée pour reprendre des forces au lavoir de la Mérintaise.





Tournez à gauche derrière le lavoir et longez la Mérantaise.



18. A l'intersection, prendre à droite le chemin qui monte légèrement direction Le Manet puis toujours tout droit en longeant la Mérantaise.



19. Au croisement juste avant la route, optez pour le chemin sur votre droite qui monte (piste équestre balisée d'un fer à cheval vert). Une fois en haut vous apercevez une barrière sur votre gauche que vous franchirez pour monter le long de la route D 91 jusqu'au panneau d'entrée d'agglomération de Voisins-le-Bretonneux. C'est la seule grosse difficulté de ce parcours : la pente est rude !



Arrivés devant le panneau, prendre à gauche le chemin de forêt, direction du Manet. Puis continuez toujours tout droit par la piste équestre (balisée d'un fer à cheval vert).

20. Traversez la D 91 et prenez la route forestière de la Garenne que vous poursuivez toujours tout droit.

21. Arrivés à un croisement avec une grille en face de vous, prenez à gauche jusqu'au parking.



Bravo ! Vous avez parcouru 18, 2 km... si vous ne vous êtes pas perdus en chemin !

Comptez deux bonnes heures pour faire la balade, plus si vous décidez de multiplier les pauses et si vous pique-niquer en chemin.

Respectez la nature, rapportez vos déchets !



